



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

natation

Question écrite n° 75401

## Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports concernant les revendications des maîtres-nageurs sauveteurs. En effet, lors du mouvement de grève nationale du 10 mars 2010, les maîtres-nageurs sauveteurs ont tenu à exprimer leur inquiétude face à l'évolution actuelle de leur profession. Le Syndicat national professionnel des maîtres-nageurs sauveteurs a particulièrement tenu à mettre l'accent lors de cette journée de mobilisation sur la déréglementation en matière des activités aquatiques (rejet du projet de loi Cochet sur la déréglementation du sport), la dévalorisation du diplôme et du métier de MNS, au travers du BPJEPS qui relègue les éducateurs aux fonctions de simples animateurs et également la reconnaissance des maladies professionnelles et de la pénibilité de leur activité liées aux nuisances sonores des bassins ainsi que les maladies de la peau liées à l'exposition au chlore. Aussi, afin de répondre aux craintes des maîtres-nageurs sauveteurs, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les intentions du Gouvernement sur ces revendications.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (5<sup>e</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75401

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 mars 2010, page 3585

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)